

Orientation scolaire et professionnelle : garantir un choix éclairé et préparer les compétences dont le Jura aura besoin demain

Jean-Marc Bouduban (UDC)

Le Parlement jurassien charge le Gouvernement d'analyser les pratiques actuelles d'orientation scolaire et professionnelle dans le canton du Jura.

Le Jura dispose d'un système de formation reconnu pour sa qualité, sa diversité et ses excellents résultats. Formation professionnelle duale, lycée, écoles de commerce, écoles de culture générale, formations supérieures et spécialisées constituent autant de parcours d'excellence répondant à des profils, des compétences et des projets différents.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives ont été développées ces dernières années afin de rapprocher les jeunes du monde professionnel. Les visites d'entreprises, les stages d'observation, les collaborations avec les milieux économiques ainsi que les actions menées par les services compétents contribuent à mieux faire connaître les métiers et méritent d'être saluées.

Toutefois, les profondes mutations économiques, technologiques, démographiques et sociétales, ainsi que l'évolution rapide des métiers et les difficultés de recrutement rencontrées dans plusieurs secteurs rendent nécessaire une évaluation régulière du dispositif d'orientation. Au-delà de la qualité reconnue du système actuel, il apparaît opportun d'évaluer dans quelle mesure celui-ci continue de répondre pleinement aux attentes des jeunes, des familles, des établissements de formation, des entreprises et, plus largement, aux besoins futurs du canton.

Le présent postulat ne vise ni à opposer les différentes voies de formation, ni à en privilégier une au détriment d'une autre, ni à remettre en cause la liberté de choix des élèves. Il vise au contraire à s'assurer que chaque jeune bénéficie d'une orientation fondée sur une information complète, équilibrée et objective, lui permettant de construire son projet de formation en toute liberté, tout en veillant à ce que le dispositif contribue également à préparer les compétences dont le Jura aura besoin dans les années à venir.

Dans ce contexte, le Gouvernement est invité à :

- **Analyser dans quelle mesure les pratiques actuelles d'orientation scolaire et professionnelle permettent à chaque jeune de construire un projet de formation librement choisi, éclairé et en adéquation avec ses aptitudes, ses aspirations ainsi qu'avec les besoins actuels et futurs du canton du Jura.**
- **Sur la base de cette analyse, identifier les points forts du dispositif actuel à maintenir et, si nécessaire, proposer les améliorations permettant d'en renforcer encore l'efficacité.**

Ce postulat s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Il reconnaît la qualité du travail accompli par les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle tout en proposant une évaluation globale du dispositif afin d'en mesurer l'efficacité, d'anticiper les évolutions futures et de garantir que chaque jeune puisse construire son avenir dans les meilleures conditions.

Jean-Marc Bouduban (UDC)

Co-signataires

- Francine Stettler (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Alain Koller (UDC)
- Francis Carnal (UDC)
- Stéphane Girardin (UDC)
- Damien Lachat (UDC)
- Miriam Moser (UDC)
- Cindy Spies (UDC)

Intervention déposée officiellement le 01 juillet 2026